

04-APR-2007

Avis de modification

25-FEB-2008 Avis de modification

10-MAR-2009 2009-0518 Avis de modification :
changement de nom du produit

~~RATOXIN
RODENTICIDE EN BLOCS D'APPÂT~~

FARM & RANCH BRAND
RODENTICIDE EN BLOCS
RATOXIN

À L'ÉPREUVE DES INTEMPÉRIES
POUR CONTRÔLER LES RATS ET SOURIS

DOMESTIQUE

N° D'HOMOLOGATION 16865 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE : DIPHACINONE 0,005 %

Avertissement, contient les allergènes blé, huile de soja, lécithine.

Ce produit contient du malathion à raison de 0,009 % et
du propionate de calcium à raison de 0,378 % à titre d'agents de conservation.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET : 450 g

Avis de modification

~~Nu-Gro PR Inc.~~
10 Craig Street
Brantford, ON
N3R 7J1
519-757-0077

Agrium Advanced Technologies RP Inc.

RESTRICTIONS D'UTILISATION:

L'appât DOIT être placé dans un point d'appât protégé ou dans un endroit hors de portée des enfants, des animaux de compagnie et des animaux d'élevage. NE PAS placer l'appât là où il risquerait de contaminer des aliments ou encore sur des surfaces venant en contact direct avec des aliments.

MODE D'EMPLOI (à l'intérieur et le long des murs extérieurs des immeubles) : Placer les blocs dans des endroits tels que les endroits situés le long des murs, dans les coins, près des trous de rats et dans des endroits dissimulés là où les rongeurs se nourrissent. Vérifier tous les jours pour s'assurer qu'un approvisionnement ininterrompu d'appât est disponible pendant au moins 15 jours. Continuer de remplacer l'appât jusqu'à ce que tous les signes d'activité des rats cessent.

Chaque bloc consiste en un morceau de 450 g avec des rayures pour être divisée en quatre bâtons de 114 g.

RATS : Diviser et placer de 1 à 4 bâtons de blocs d'appât (normalement à des intervalles de 5 à 10 m) par endroit. Maintenir un approvisionnement ininterrompu d'appât frais pendant 10 jours ou jusqu'à ce que les signes d'activités des rats aient cessés.

SOURIS : Diviser chaque bâton de 114 g en quatre morceaux de 28 g chacun. Placer 1 morceau de 28 g de bloc d'appât à des intervalles de 2,5 à 4 m. Deux morceaux de 28 g peuvent être nécessaires dans des endroits où l'activité des souris est élevée. Maintenir un approvisionnement ininterrompu d'appât frais pendant 15 jours ou jusqu'à ce que les signes d'activités des souris aient cessés.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS, DES ANIMAUX DE COMPAGNIE ET DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE. Peut être nocif ou léthal si ingéré ou absorbé par la peau. Porter des gants de caoutchouc lors de la manipulation du produit et de l'élimination des carcasses de rongeurs, des appâts inutilisés et des contenants vides. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou aller aux toilettes. Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Laver les vêtements contaminés séparément, à l'eau chaude et au savon, avant de les porter à nouveau. **TENIR À L'ÉCART DES ALIMENTS DESTINÉS À LA CONSOMMATION HUMAINE OU ANIMALE.** Ne pas contaminer les lacs, les rivières et les étangs.

PREMIERS SOINS : En cas de contact avec les yeux, rincer à l'eau pendant 15 minutes. En cas de contact avec la peau, laver à l'eau et au savon. En cas d'ingestion, faire boire un ou deux verres d'eau et **PROVOQUER LE VOMISSEMENT** en touchant le fond de la gorge avec les doigts ou un objet arrondi; faire vomir jusqu'à ce que le liquide vomi soit clair. Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Signaler immédiatement à un médecin ou à un centre antipoison tous les cas d'ingestion de ce produit. Prévenir immédiatement un vétérinaire lorsque l'empoisonnement d'un animal de compagnie ou d'élevage est suspecté. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : La vitamine K₁, administrées sous forme d'injections intramusculaires ou sous-cutanées ou administrée par la bouche, est suggéré comme

traitement palliatif pour l'empoisonnement par un anticoagulant. La gravité du cas, mesurée par l'établissement de temps de prothrombine prolongé (T.P.), déterminera la thérapie appropriée. On devra effectuer des traitements répétés si les temps de prothrombine sont nécessaires.

ENTREPOSAGE :

Conserver dans un endroit frais et sec, à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale et des autres produits chimiques. Ranger la portion inutilisée du produit dans son contenant d'origine, dans un endroit sûr à l'abri des enfants et des animaux non ciblés.

ÉLIMINATION : Ne pas réutiliser le contenant vide. Jeter le contenant aux ordures ménagères.

Élimination des rongeurs : Jeter les rongeurs morts à la poubelle ou les enterrer.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.